

## REPUBLIQUE DU BURUNDI



Bujumbura, le 21/12/94

Umugambwe Sahwanya-FRODEBU  
Front pour la Démocratie au Burundi

Secrétariat Général

FRODEBU 7001.22.12.94/SEC/

Objet :

Annexe

A Son Excellence Monsieur  
le Président de la République  
avec les assurances de ma  
plus haute considération.

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

- Son Excellence Monsieur le  
Premier Ministre avec les  
assurances de ma très haute  
considération.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'insigne honneur de Vous transmettre en annexe de la présente lettre les propositions concrètes de solution aux problèmes actuels de fonctionnement des institutions de la République du Burundi proposées par le Parti SAHWANYA-FRODEBU.

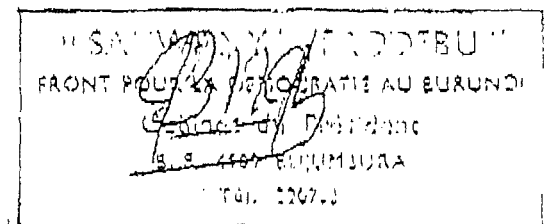
Vous en souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

LE SECRÉTAIRE GENERAL ET PRESIDENT  
a.i. DU PARTI SAHWANYA FRODEBU

Léonce NGENDAKUMANA.

COPIE POUR INFORMATION A :

- Monsieur le Représentant  
Spécial du Secrétaire Général  
des Nations-Unies
- Monsieur le Représentant Spécial  
du Secrétaire Général de l'OUA
- ✓ - Bureau du Forum des Négociations  
à BUJUMBURA



REPUBLIQUE DU BURUNDI  
FRONT POUR LA DEMOCRATIE AU  
BURUNDI  
FRODEBU

---

---

DES PROPOSITIONS CONCRETES DE SOLUTION  
AUX PROBLEMES ACTUELS DE FONCTIONNEMENT  
DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Le Parti SAHWANYA-FRODEBU analysant l'attitude négative du Parti UPRONA consécutive à l'élection de l'Honorable Jean MINANI à la Présidence de l'Assemblée Nationale constate encore une fois que ce Parti n'a jamais accepté les principes démocratiques, ne respecte pas l'état de droit et s'investit continuellement à violer systématiquement la constitution, la loi et la convention de Gouvernement. Comme cela a été déjà souligné à plusieurs reprises, le cas de l'Honorable Jean MINANI n'est qu'un prétexte pour escamoter les vrais problèmes. Pour sa part, le Parti SAHWANYA-FRODEBU réaffirme sa volonté d'oeuvrer pour un pays de droit où règnent la justice, la paix et la sécurité pour tous et pour chacun. Pour ce faire, il s'inscrit en faux contre ceux de ses partenaires qui voudraient faire perpétuer le climat d'insécurité et d'insabilité politique, climat générateur de désordres et qui entretient une incertitude insupportable.

---

---

B.P. 6228 BUJUMBURA - BURUNDI

Tél. : 22.0768 - Fax : 22.0950

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
FRONT POUR LA DEMOCRATIE AU  
BURUNDI  
FRODEBU

---

---

2. L'analyse objective de la situation démontre clairement que le cas de l'Honorable Jean MINANI n'est qu'un prétexte pour permettre aux fauteurs de trouble opposés, à tout mouvement démocratique et à toute stabilisation de la situation politique, de continuer leur sale besogne. L'UPRONA ne croit pas à la justice et à l'Etat de droit. Les putschistes qui sont dans les rangs de l'UPRONA cherchent toujours des occasions pour semer l'insécurité dans le pays, de peur qu'ils soient jugés s'il y a retour à la paix et à la stabilité des institutions. Contrairement aux allégations de l'UPRONA qui semble dire que la crise actuelle date du 1er décembre 1994, jour de l'élection de l'Honorable Jean MINANI à la Présidence de l'Assemblée Nationale, le mal burundais a des racines bien profondes. Il est d'autant plus profond qu'il repose sur une crise socio-politique résultant d'un passé historique très douloureux.
3. Le parti SAHWANYA-FRODEBU est un Parti qui prône la paix et l'émergence d'un véritable Etat de droit. Pour ce faire, il reste ouvert au dialogue et à la concertation pour prévenir et résoudre toute crise qui se met à jour. Son souci premier est de sauvegarder la Convention de Gouvernement.

---

---

B.P. 6228 BUJUMBURA - BURUNDI  
Tél. : 22.0768 - Fax : 22.0950

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
FRONT POUR LA DEMOCRATIE AU  
BURUNDI  
ERODEBU

---

---

4. Le parti SAHWANYA-FRODEBU estime qu'un cadre approprié chargé de rechercher et trouver définitivement des solutions efficaces à la crise actuelle doit être organisé. Ainsi l'ONU et l'OUA dépositaires, avec l'Assemblée Nationale, de la Convention de Gouvernement devront jouer un rôle de premier plan dans ce cadre.
5. Compte tenu de sa ferme volonté d'avancer vers la résolution de cette crise, le Parti SAHWANYA-FRODEBU exige comme voies de solution, que les mesures concrètes suivantes soient arrêtées et mises en application :
- 1° La publication du rapport de la Commission d'Enquête des Nations Unies sur le putsch d'octobre 1993 et ses conséquences;
  - 2° L'engagement de l'ONU et l'OUA à prévenir par tous les moyens les coups de force éventuels et les tendances à perpétuer un génocide ethnico-politique au Burundi.

---

---

B.P. 6228 BUJUMBURA - BURUNDI  
Tél. : 22.0768 - Fax : 22.0950

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**FRONT POUR LA DEMOCRATIE AU**  
**BURUNDI**  
**ERODEBU**

---

---

- 3° L'acceptation inconditionnelle par l'UPRONA pour le retour au principe des élections au suffrage universel direct sous la supervision de l'ONU et l'OUA, au cas où la Cour Constitutionnelle viendrait à infirmer les amendements de la Constitution issus de la Convention de Gouvernement et à réduire à néant, comme cela a eu lieu le 18 avril 1994, les résultats du consensus politique qui en ont été issus.
  
- 4° Le concours de l'ONU et l'OUA pour mener des enquêtes judiciaires par des organes internationaux compétents et neutres sur tous les crimes contre l'humanité commis au Burundi depuis son accession à l'indépendance et plus particulièrement depuis le 21 octobre 1993 comme cela est stipulé dans la Convention de Gouvernement dans son article 36.  
Le vote par l'Assemblée Nationale d'une loi instituant un Tribunal spécial international pour juger ces crimes contre l'humanité.
  
- 5° L'acceptation par l'UPRONA que l'Honorable Jean MINANI a été élu conformément à la Constitution, au Règlement d'ordre intérieur de l'Assemblée Nationale et que la Convention de Gouvernement n'a pas été violée par cette élection d'autant plus qu'elle n'en organise pas les modalités.

---

---

**B.P. 6228 BUJUMBURA - BURUNDI**

**Tél. : 22.0768 - Fax : 22.0950**